



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES  
ARRONDISSEMENT D'ARGELES GAZOST

## COMMUNE DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2024

#### DELIBERATION 15 ONF - Forêt domaniale indivise de Saint-Pé-de-Bigorre – Programme travaux 2024

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 2 avril 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 14

Absents : 3

Présents : M. BEAUQUESTE, Mme TOUSTARD, M. DEMASLES, Mme PLAGNET, M. TUO, M. BOUREAU, Mme CAZENAVE, M. FRANCIN, Mme LATAPIE-ARRIHOUIL, M. LORiot DE ROUVRAY, M. SIRE,

Absents : Mme BERGE, Mme ESTRADE, M. GUILLENTEGUY,

Pouvoirs donnés : Mme ESTRADE donne procuration à M. DEMASLES

Mme BERGE donne procuration à M. SIRE

M. GUILLENTEGUY donne procuration à Mme TOUSTARD

Secrétaire de séance : M. FRANCIN

**DELIBERATION 15 ONF - Forêt domaniale indivise de Saint-Pé-de-Bigorre –  
Programme travaux 2024**

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de l'Office National des Forêts de programme de travaux en forêt domaniale indivise de Saint-Pé-de-Bigorre susceptibles d'être réalisés en 2024.

Après l'avoir examiné dans les détails, il propose de retenir le programme de travaux suivant :

Descriptif des travaux & localisation	Quantité	Unité	P.U.	Montant part en € (HT)	
				ONF	Commune
<p><b>Opérations sur limites parcellaires :</b> Entretien périmètre : peinture des liserés, placards, bornes et leurs repères (Ref : 04-LIPA-EPS04) Localisation : Cacha – Coumates -Soulas Matérialisation du périmètre 3 couches de peinture sur les guidons et les placards+bornes 1850 m à réaliser au total bornes 133 à 102 bis Financement des travaux partagé entre l'ONF et Commune à hauteur de 50 %</p>	1.85	Km	3 506 €	1 753 €	1 753 €
<p><b>Opérations liées à la sécurisation</b></p> <p>- Panneau sur mesure en bois (réf : 02-MOB-S-PA-010-BX) Localisation : parcelle 23 FDI Saint-Pé Fournitures de 2 panneaux réglementaires Panneau sur mesure en TRESPA chanfreiné Panneau A3 ép 6 mm, impression du visuel comprise</p> <p>- Pose de mobilier bois et de signalétique bois d'accueil du public (réf : 04-MOBI-POSE) Localisation : parcelle 23 FDI Saint-Pé Pose de 2 panneaux réglementaires par fixation sur la paroi rocheuse</p> <p>Site d'escalade de Bénac Financement des travaux partagé entre l'ONF et Commune à hauteur de 50 %</p>	1	Forfait	426.80	213.40	213.40
	1	Forfait	350.80	175.40	175.40
<b>Sous total</b>			<b>777.60</b>	<b>388.80</b>	<b>388.80</b>
<p><b>Opérations liées à l'environnement :</b> Dossier loi sur l'eau (réf :05-ENV-DREG04) Localisation Route Forestière (RF) du Bédât Déclaration loi sur l'eau nécessaire pour travaux de réfection de la RF</p>	1	Forfait	2 294	1 147	1 147

<p><b>Opérations liées à l'accueil du public :</b>                  Entretien et propreté de sentiers, pistes, aires, mobiliers, signalétique (réf : 04-LOI-ENTR00)                  Localisation : sentier du Bédât, Aouilhet, Pladi, Bat de Hau, Isarce à réaliser avant la montée du bétail aux estives                  Entretien des sentiers                  15 journées maximum à facturer au besoin                  Financement des travaux partagé entre l'ONF et Commune à hauteur de 50 %</p>	15	U	8 196	4 098	4 098
TOTAL ESTIME			14 773.60	7 386.80	7386.80

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

Approuve le programme ci-dessus, dont les crédits seront inscrits au budget 2024.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance

**M.FRANCIN**



**Le 15 avril 2024**

**Le Maire,**

**JC. BEAUQUESTE**



Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 16/04/2024



ID : 065-216503953-20240411-D15ONF11042024-DE